

DELIBERATION

Nombre de
conseillers :
en exercice : 11
présents : 8
votants : 10

L'an deux mil vingt-six le 18 mai 2026 à 20H00, le Conseil Municipal de la Commune d'ASNOIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Etienne TOURON, Maire.

Date de convocation : 12/05/2026

Présents : Mr Etienne TOURON, Mr Christian SANSIQUET, Mme Frédérique MOTHIRON, Mr Gilles HERAULT, Mr Michel ROUSSEAU, Mme Nadine MURAIL, Mr Hervé FOUGEROUX, Mr Rayan GEFFROY.

Absente excusée : Mme Cécile BOGUCKI, Mme Justine CHAUVINEAU, Mme Sandra COEFFARD.

Secrétaire de séance : Mme Frédérique MOTHIRON.

Madame Cécile BOGUCKI donne pouvoir à Monsieur Hervé FOUGEROUX.

Madame Sandra COEFFARD donne pouvoir à Monsieur Etienne TOURON.

Avis sur l'installation d'un parc éolien sur la commune de Surin « Plaine du Nutin ».

Monsieur Le Maire expose le dossier concernant la demande présentée par Monsieur le Président de la SAS ENERTRAG POITOU CHARENTES XIV pour l'installation et l'exploitation sur le territoire de la commune de SURIN d'un parc éolien « Plaine du Nutin » activité relevant de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement.

Une consultation du public est organisée du 18 mai au 18 août 2026.

La commune étant comprise dans un rayon d'affichage de 6 kms prévu à la nomenclature des installations classées, nous avons procédé à l'affichage.

Le Conseil Municipal est appelé à donner son avis sur ce projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a procédé à un vote dont le résultat est le suivant :

Vote Pour : 0

Vote Contre : 10

Abstention : 0

Le Conseil Municipal donne donc un avis défavorable à l'installation et l'exploitation d'un parc éolien sur la commune de SURIN.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,

Le Maire,

Etienne TOURON



AR Prefecture

086-218600120-20260518-20260518_03-DE
Reçu le 28/05/2026